



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LE TRUBLION



Juillet 2014

EDITO

Certains vont vous dire que « le trublion » est leur propriété, et que la CFDT ne fait que plagier ce qui existe déjà. Sans rentrer dans les polémiques, nous rappellerons seulement que « le trublion » est à l'origine un journal créé par la CFDT sur la PIC dès 2004. Les anciens s'en souviennent encore. De nombreux numéros de l'époque sont d'ailleurs archivés et sont facilement consultables. Nous avons durant plusieurs années marqué une longue pause dans sa parution.

Or, dans la période, où les annonces tant au local qu'au national ne présagent rien de bon, il nous semblait important de le ressortir. L'équipe CFDT de la PIC a à cœur de s'inscrire toujours dans la transparence et vous tenir informés des différentes phases de discussions et concertations qui pourront avoir lieu quel que soit le dossier traité. Et des dossiers, il y en aura... La déclinaison du plan stratégique de Philippe WAHL, la continuité de l'évolution du schéma industriel et son impact sur les PIC, l'arrivée du trafic de Bobigny, le début du vidage des nuits à Gonesse, etc, etc... De ce fait, nous vous souhaitons à vous et à votre famille de très bonnes vacances. Reposez-vous bien car la rentrée risque d'être très chaude...

SOMMAIRE :

Plénière du 27 juin 2014

- Les effectifs
- Les nouvelles règles de vie au VIDEOCO-DAGE
- Contrôles SECUREX/MEDICA EUROPE
- Basculement de nuit en jour
- Distributeurs à boissons
- Restaurant
- Remboursement des frais de transports

CHSCT du 7 juillet 2014

- Quelques mots de Coralie, nouvellement mandatée
- Un mot de Claude, notre ancien représentant CHSCT

■ PLENIERE DU 27 JUIN 2014

LES EFFECTIFS

La force globale de travail est de 690 personnes physiques équivalent à 660,96 EAA (équivalent agent temps plein). 246 en matin, 183 en après-midi, 228 en nuit et 33 sur les services support. Il y a eu 25 entrées depuis le début de l'année. Actuellement on est à la cible sur la force permanente de travail (CDI et Fonctionnaires). Mais l'arrivée du trafic de Bobigny va s'accompagner de 37 transferts d'emplois. Une dizaine va être comblée en 13/20 par des collègues de Bobigny eux même. 27 sont sur de la

15/22. En revanche, aucun transfert d'emploi n'est prévu sur la nuit. Pour les postes en 15/22, aucun collègue de Bobigny n'a actuellement postulé. Mais La Poste ne désespère pas... Elle compte beaucoup sur les stages découvertes offerts à grande échelle aux facteurs et collecteurs du 93 et qui se dérouleront sur la PIC de Gonesse durant l'été. Selon les dires de La Direction locale, on devrait avoir une vague d'arrivée en septembre. Mais certains de nos collègues sont encore indécis ayant peur d'être bloqués au niveau de leur parcours professionnel et leurs possibilités de promotions.

Pour la CFDT : les agents de Bobigny font partis des 2200 personnes victimes du dossier « évolution du schéma industriel » et impactées de plein fouet par une fermeture de centre. Beaucoup d'entre eux ont souvent fait la quasi-totalité de leur carrière en PIC ou CTC et n'ont pas envie de se réorienter vers des métiers de facteur. La PIC de Gonesse vient comme une bouée de sauvetage s'ils veulent rester au courrier. On peut donc aisément comprendre que certains soient encore indécis. Espérons simplement que ce temps de réflexion ne vous pénalise pas. En clair que l'effectif sera au rendez-vous lorsque le trafic du 93 basculera sur Gonesse. Nous avons encore en mémoire les conditions dans lesquelles vous avez absorbé le trafic de Pontoise. Nous ne voudrions pas qu'une fois de plus vos conditions de travail s'en trouvent dégradées.

La CFDT martèle d'ailleurs depuis des mois auprès du siège courrier que nos dirigeants doivent aussi prendre en compte la situation des agents des PIC prenantes. Entendre leurs souffrances... Comme nous martelons que lorsque La Poste parle d'évolution du schéma industriel, elle ne doit pas raisonner uniquement en fermetures de centres. Elle doit rouvrir en urgence des négociations sur la pénibilité des métiers en PIC, le pyramidage des classifications, les promotions, les transports. En clair, elle ne doit pas en oublier l'humain...

■ NOUVELLES REGLES DE VIE AU VIDEOCODAGE

Désormais, en absence d'image, les agents seront, avec l'accord du responsable VIDEO, autorisés à mettre l'écran en pause. Leurs cadences ne seront ainsi plus faussées. Concernant les 10 minutes de pauses toutes les 50 minutes de VIDEOCODAGE, le médecin préconise qu'elles soient prises à l'extérieur de la salle VIDEO. Pour lui, c'est le meilleur moyen de se ressourcer



■ CONTROLES SECUREX/MEDICA EUROPE

Nous avons obtenu que les contrôles médicaux soient suspendus sur la PIC. Mais La Direction locale ayant constaté une forte recrudescence d'arrêts maladie depuis deux mois, notamment sur des courtes durées, les remet en place dès le mois de juillet. Elle

indique que ces contrôles peuvent être demandés directement par les encadrants ou par les services RH. Qu'ils sont lancés lorsque les arrêts sont répétitifs mais aussi qu'ils peuvent être lancés au hasard. En clair, tout agent peut être contrôlé...

La CFDT aimerait que lorsqu'on parle d'augmentation du nombre de jours d'arrêts maladie on regarde ce qui peut se cacher derrière. Qu'on distingue les arrêts < à 3 jours des autres arrêts. Qu'on nous donne une photographie également par flux. La pénibilité du travail en PIC, dans les conditions qu'on a connu ces derniers mois sur la PIC de Gonesse peut avoir un impact sur la santé des agents. C'est ce discours que nous avons porté lors de cette plénière.

Pour nous, L'effet coercitif des contrôles n'a jamais eu un effet flagrant sur la réduction du nombre de jours d'arrêt maladie. On l'a vu sur de nombreux centres... Sans parler des cabinets auxquels on fait appel qui emploient des personnes ayant oublié qu'avant d'être des contrôleurs elles sont avant tout des médecins. Les exemples concrets là encore pas ne manquent ...

■ BASCULEMENT DE NUIT EN JOUR

Comme vous avez pu le lire dans notre tract diffusé la semaine dernière, la Direction locale a fait une annonce lors de la plénière du 27 juin qui ne sera pas sans conséquences sur l'avenir des nuits sur la PIC. Offrir



Pour la CFDT : D'ordinaire, le maintien des heures de nuit est accordé dans le cadre de fermetures de centres ou de services. Il peut y avoir des exceptions liées à des contraintes médicales mais nous ne sommes pas dans ce cadre. La proposition s'adresse à tous les nuiteux. La CFDT n'est donc pas dupe, c'est bien le vidage des

à toutes personnes travaillant en nuit et souhaitant basculer en jour, en plus de la prime de 2500€, le maintien des heures de nuit à taux plein pendant les 12 premiers mois et à 50% les 6 mois suivants, n'est pas anodin.

nuits qui commence. D'ailleurs le motif évoqué pour obtenir l'autorisation auprès du siège en dit long : « bascule du PRIO vers de la lettre verte ». Et lorsqu'on voit ce qui se passe dans le cadre du dossier « évolution du schéma industriel », cela ne présage rien de bon.

■ DISTRIBUTEURS A BOISSONS

Les fontaines à eau et les distributeurs de gobelets devraient être changés. En revanche, les nouveaux distributeurs à boissons feraient polémiques, et pour cause... Les clefs promises n'ont pas toutes été fournies. Apparemment, il n'y en aurait eu que 530 distribuées alors que vous êtes 690 sur la PIC. Mais aux dires de la Direction locale, on en aurait recommandé et elles devraient être livrées prochainement.



■ RESTAURANT

Là aussi ça bouge. Le contrat avec SOGERES arrive à son terme à la fin d'année 2014.

Un appel d'offre a été lancé par la DNAS. Deux

prestataires auraient postulé :

SOGERES et ELLIOR.

Sachant que la décision finale appartient à la

DNAS et que les centres ne sont

pas consultés, il

y a là encore du souci à se faire. En

général, celle-ci travaille avec des prestataires habituels ou vise ceux

dont les coûts sont les moins élevés.



Il va donc s'en dire que la qualité des repas servis n'est pas le critère déterminant.

Quand il y a renégociation de contrat de

service, chaque

partie épluche les

clauses, discute

le bout de gras.

On sait déjà qu'il

y a des velléités

de fermer le res-

taurant le samedi

toute la journée et

le dimanche soir

au prétexte que

sur ces deux jours il n'y a pas assez de

repas servis. Ils étudient la possibilité

d'installer un système de plateau repas.

Pour la CFDT : L'annonce faite sur les nuits et la fermeture du restaurant le dimanche soir est un hasard ? Ou ces deux dossiers sont liés ? Autant de questions qui n'auront pas de réponse de nos dirigeants dans l'immédiat, mais là

encore arrêtons de nous prendre pour des idiots. Pour l'avoir vécu sur la PIC de Lognes, la mise en place d'un système de plateaux repas et d'automates est la mort du restaurant à terme. Et ça, il est impensable de l'accepter.

■ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

Cette année encore nous avons eu droit aux contrôles des justificatifs de frais de transport. Et avec eux, s'est une nouvelle fois posée la question du maintien des remboursements pour ceux d'entre vous utilisant leur véhicule personnel. L'accord tacite pour les agents venant en

voiture et travaillant sur les brigades de 5h30/12h30, 15/22, 16h45/23h45, et les nuits est maintenu tant à Gonesse qu'à Wissous. La Poste remboursant sur la base de 50% de l'abonnement « PASS NAVIGO ». En revanche toujours rien pour les autres brigades.

Pour la CFDT : Comme nous vous l'avons indiqué précédemment dans un de nos tracts, si l'accord était une avancée, il ne réglait pas le problème et surtout il était d'une profonde inéquité entre agents. La Poste doit ouvrir des négociations sur un plan de déplacement d'entreprise prenant en charge une partie des frais de carburants et cela pour toutes les brigades sur l'ensemble des PIC.



■ CHSCT

Certains de nos petits camarades syndicaux ont fait courir le bruit que la CFDT se désintéressait des conditions de travail des agents. Pour preuve, l'absence du représentant du personnel désigné par la CFDT à plusieurs CHSCT. Or, la réalité est tout autre. Notre représentant ayant de gros problèmes de santé n'a effectivement pas pu siéger sur plusieurs instances. A ce titre, la CFDT a conservé son siège. Notre organisation respectant nos militants et nos élus n'a pas souhaité l'accabler plus qu'il n'était en lui demandant de démissionner de son mandat. Aujourd'hui Claude ayant pris conscience de l'importance des dossiers présentés lors du prochain CHSCT avec notamment le maintien dans l'emploi des personnes atteintes de handicap (RQTH) et l'installation d'aide à la manutention sur le RAC, nous a demandé de le remplacer. La CFDT a donc accepté sa démission du mandat « représentant du personnel au CHSCT » et sur ses conseils a mandaté Coralie BOUSQUET pour le remplacer. Celle-ci a tout de suite assumé son rôle en siégeant au CHSCT du 7 juillet 2014. Et nous en dit quelques mots...

Coralie, tu viens de siéger pour la première fois en CHSCT. Et cela sans avoir eu de formation. Ce n'était pas trop perturbant ?



Ce qui a été le plus perturbant pour moi a été de siéger à la place de Claude. Je n'ai pas ses connaissances ni son expérience. Et puis, je me suis dit que s'il souhaitait que je le remplace c'est qu'il me faisait confiance. Je me devais d'être à la hauteur pour ne pas le décevoir. De toute façon je lui garde sa place au chaud, je le remplace jusqu'à son retour. J'ai potassé le dossier, suis rentrée en contact avec les copains de Bois d'Arcy pour le matériel d'aide à la manutention, ai utilisé mon vécu au quotidien sur la PIC, les problématiques que nous rencontrons avec mes collègues. En bref, j'ai fait ce que tout représentant du personnel est appelé à faire.

Tu parles de matériel d'aide à la manutention, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit de bras articulé aidant à la manutention des BAKS au RAC. Cela va permettre de pouvoir affecter sur un chantier pénible des personnes atteintes de handicap sans mettre en danger leur santé. Au départ, quand on en a entendu parler j'étais réticente car je connaissais l'impact d'une robotisation sur l'emploi. Le syndicat qui m'a désigné au CHSCT est francilien. Des copains et copines de la PIC de Lognes m'avait raconté le démontage des TOP et l'installation des MTIGF. A l'époque cela s'était traduit par la suppression de 22 positions de travail. J'avais peur que ça fasse pareil sur la PIC. Mais le fait que ce matériel rentre dans l'aide apportée aux personnes atteintes de handicap pour se maintenir dans l'emploi change la donne. Il y aura aucune reprise d'emploi suite à l'installation d'un tel équipement.

Concrètement comment ça va se passer ?

Actuellement il y a une étude pour équiper 3 bras au RAC de ce type de matériel pour un coût total de 80 à 100 000€ hors taxe. Sachant que l'adaptation des postes sera faite dans le cadre du maintien dans l'emploi des personnes atteintes de handicap (RQTH), La Poste bénéficiera d'aide de l'association nationale de gestion du fond d'insertion professionnel des handicapés (AGEFIP). Celle-ci sera proportionnelle au nombre d'agents RQTH qui seront affectés à terme sur ce type de chantier.

Tu parles de l'affectation des agents RQTH sur ce type de chantier. Cela se fera comment ?

Elle se fera sur la base du volontariat. La Poste ne leur imposera pas. Actuellement 42 collègues sont identifiés sur la PIC comme personnes atteintes de handicap. Elles doivent toutes être reçues individuellement, on leur fera la proposition, et elles seront libres d'accepter ou de refuser. 11 d'ailleurs d'entre elles ont déjà eu l'entretien et ont toutes répondu favorablement au fait d'assurer des demi-vacations au RAC si celui-ci est équipé de matériel d'aide à la maintenance.

Nous avons entendu dire que la PIC met en place un nouveau matériel de gerbage et dégerbage des CE30. Qu'il serait lui aussi accessible aux personnes atteintes de handicaps, est-ce vrai ?

Effectivement, la recherche de postes pouvant être offerts aux collègues RQTH ne s'est pas faite uniquement au RAC. La PIC a réfléchi également à comment gerber et dégerber des CE30 en toute sécurité. Dans la recherche de matériel, elle a fait le lien avec le dossier handicap. De vous à moi, ce n'est pas pour rien. Quand on sait que le budget « handicap » est sous utilisé. Que l'on sait aussi qu'il y a la possibilité qu'une partie du coût des travaux (12 000€ HT) puisse être pri en charge par l'AGEFIP. Le siège a fait développer spécialement pour La Poste ce type de matériel par la société JUNGHEINRICH. Il s'agit d'un matériel ressemblant de beaucoup au SAM. Ce serait le même principe sauf que le nouvel engin permettrait une bascule en toute sécurité des CE30 sans demander d'efforts physiques du manipulateur. Il n'y en aurait qu'un seul sur la PIC. La Direction locale n'a pas encore défini la zone fixe de stockage et d'utilisation. Car ça demande de l'espace autour pour effectuer la manipulation en toute sécurité.

On suppose que La PIC a prévu des formations pour tes collègues tant sur le RAC que sur le gerbeur ?

Tout à fait. Il y aura des formations et un accompagnement. Pour l'outil de gerbage et dégerbage, nous avons même obtenu que d'autres collègues puissent l'utiliser même s'ils ne sont pas RQTH. A condition bien entendu qu'ils aient eu la formation.

Sachant que vous étiez en CHSCT, La Direction de la PIC a donc demandé aux représentants du personnel d'émettre un avis sur ces deux dossiers. Peux-tu nous dire ce qu'il a été ?

Effectivement La présidente du CHSCT (Edwige FOUCAULT) nous a demandé de nous prononcer. En clair de dire si nous étions pour, contre ou si on s'abstenait sur l'installation de ces types de matériel. Nous avons fait une suspension de séance pour nous concerter, et avons à l'unanimité émis un avis favorable. Nous avons juste précisé qu'une attention particulière devait être portée sur le choix des bras au RAC. Notamment si le choix se portait sur le bras de rejets...

Nous supposons qu'il y avait d'autres points à l'ordre du jour de ce CHSCT ? Tu peux nous en dire quelques mots ?

Oui effectivement il y avait la présentation du rapport annuel du médecin pour l'année 2013. On a pu noter qu'il avait fait 1300 consultations mais il n'a pas que la PIC à s'occuper. Sachant que les agents de nuit doivent être vus normalement deux fois dans l'année et qu'il lui arrive de voir plusieurs fois le même agent suivant la pathologie dont il souffre. Il nous a indiqué qu'en l'absence de l'infirmier, il avait pris du retard sur les visites, notamment sur les collègues de nuit. Pour ce qui est de l'infirmier, La Présidente du CHSCT nous a indiqué que même si nous avons actuellement un infirmier en intérim, ils continuent à chercher quelqu'un. Un des critères de recrutement est que la personne assure à terme les formations « Mon métier mon dos ». A ne pas confondre avec PRISMA qui sont faites par les formateurs. Pour ce qui est des visites médicales, on nous a indiqué que l'agent qui ne s'y rendait pas et qui ne s'excusait pas pouvait être mis en garde sous forme de demande d'explications. Selon les dires, cette démarche serait juste dans le but de sensibiliser les collègues. La présidente nous a d'ailleurs précisé que c'était très à la marge puisqu'en 2013, 95% des agents convoqués étaient bien présents à la visite médicale. Sur le rapport du médecin, nous avons pu déplorer que les arbres des causes n'étaient pas faits systématiquement lorsqu'il y avait un accident. Et notamment qu'on y associait pas les représentants du personnel au CHSCT et le médecin. On nous a indiqué que d'ordinaire La Poste se servait d'un logiciel mais que celui-ci n'était pas adapté. Qu'il faudrait revoir la méthode.

Nous avons abordé également le plan canicule. Tous les représentants du personnel présents à ce CHSCT ont souligné qu'il fallait travailler en bonne intelligence et ne pas attendre qu'il fasse 30° dans les halls pour distribuer des bouteilles d'eau. Que la sensation de chaleur n'est pas vécue de la même manière par tous et qu'il ne faut pas attendre qu'il y ait un malaise pour réagir. Des consignes vont être repassées aux encadrants selon les dires de la présidente du CHSCT.

Et dernier point, les risques psychosociaux avec l'évaluation des risques professionnels spécifiques. Il y a eu des groupes de travail. Sachant que la population cible était prioritairement les encadrants. Le 24 juin, il y a eu une rencontre avec tous les managers. En revanche, les services supports n'ont pas été associés. Les représentants du personnel ont signalé qu'il ne fallait pas oublier les pilotes de production qui se trouvent souvent mis à l'écart alors qu'on les envoie très souvent en première ligne. Selon les dires de la présidente du CHSCT, ils auraient commencé à travailler sur un plan d'action suite aux différents groupes de travail. Plan d'action qui devrait nous être présenté au prochain CHSCT prévu en septembre.

Merci Coralie, pour une première ce CHSCT était bien rempli. Nous te disons à la prochaine...

Merci à vous. Oui je reviendrai vers mes collègues à chaque nouveau CHSCT. Mon but étant de les informer de ce qui se passe dans les coulisses. Alors rendez-vous en septembre...





Claude, nous connaissons ton état de santé et nous te remercions de nous accorder un peu de temps. Coralie, sur tes conseils, t'a remplacé lors du CHSCT du 7 juillet. Pour une première, elle s'en est plutôt bien sortie, non ?

C'est vrai que je ne suis pas en grande forme mais j'ai bon espoir de reprendre à mi-temps thérapeutique. Je tiens à remercier tous les collègues qui à travers vous ont pris de mes nouvelles. Cela m'a démontré que même loin de la PIC on pense toujours à moi. Pour ce qui est de Coralie, je ne doutais pas de ses facultés d'adaptation. Ce n'est pas pour rien que j'ai conseillé au syndicat qu'elle assure mon remplacement. Depuis des mois, j'indiquais à tous mes camarades de la section CFDT qu'il fallait qu'ils pensent à me remplacer. Tous ne voulaient pas m'écarter et j'en suis très touché. Mais l'actualité est riche sur la PIC et les dossiers qui vont s'enchaîner sur les CHSCT ne permettent pas que le siège attribué à un élu désigné par la CFDT reste vacant. La raison devait être plus forte que le cœur. Surtout que déjà certains petits camarades mal attentionnés faisaient courir le bruit que la CFDT se moquait royalement des conditions de travail des collègues dans les halls. Pour preuve, mon non remplacement. Aujourd'hui c'est chose faite, Coralie me garde la place au chaud comme elle dit. Je suis serein elle sera à la hauteur des responsabilités qu'on lui a confiées.

Calendrier HMI

Mardi 15 juillet 2014

Brigades de matin et de mixte : de 12h à 13h

Brigades d'après-midi et de demi nuit : de 17h à 18h

Brigades de nuit : de 23h40 à minuit 40

Jeudi 17 juillet 2014

Brigades de nuit : de 23h40 à minuit 40

Lundi 4 août 2014

Brigades de nuit : de 23h40 à minuit 40

Mardi 5 août 2014

Brigades de matin et de mixte : de 12h à 13h

Brigades d'après-midi et de demi nuit : de 17h à 18h

Brigades de nuit : de 23h40 à minuit 40

DU 1^{ER} AU 4
DÉCEMBRE

2014

JE VOTE
CFDT



AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX